



# Saint-Mammès Informations



**BONNE RENTRÉE À TOUS LES MAMMÉSIENS !**

## ÉDITO



**Joël SURIER**  
Maire de Saint-Mammès

Chères Mammésiennes, chers Mammésiens,

Au terme d'un intérim imprévu et en pleine tempête sanitaire, mon équipe et moi-même avons repris la barre du navire municipal avec cette force, cette passion et cette envie de refaire battre le cœur de notre beau village qui nous ont valu votre confiance dès le premier tour des élections municipales.

Depuis trois mois, dans les grandes ou les petites choses, vous avez sans doute commencé à ressentir les effets du changement. De la proximité, de l'écoute bienveillante, de la disponibilité et une réelle volonté de bâtir ensemble notre village de demain... Ces valeurs qui faisaient notre singularité, nous avons la chance de pouvoir les mettre en œuvre avec le concours des agents communaux, que je souhaite remercier ici en notre nom à tous pour ce qu'ils font tous les jours pour notre village.

Notre vie locale a repris son cours, comme le débat démocratique. L'exécutif est au travail. Les commissions municipales, si marginalisées dans la précédente mandature, ont commencé à fonctionner.

Dans son rôle, enfin reconnu, l'opposition municipale, par la voix de son représentant Guillaume Depresles, m'a interrogé sur la question des indemnités des élus. La réponse à cette question est simple. Afin de mieux reconnaître le temps important passé au service de leur commune, la loi «Engagement et Proximité» du 27 décembre 2019 a revu la méthode de calcul de l'indemnité des élus municipaux. La loi a donc été appliquée strictement et sans excès. Au surplus, qu'est-ce qui est le plus profitable à notre commune ? Des élus un peu mieux indemnisés mais réellement présents, totalement investis, facilement accessibles par les habitants, ou des élus légèrement moins rétribués mais absents, invisibles et inaccessibles ? Vous en jugerez et vous le ferez sur nos résultats.

Vous l'avez compris : les tentatives de petite polémique politicienne importent peu.

L'action prime.

Par exemple, celle qui me permet de vous annoncer que la commune procède actuellement au recrutement de deux agents pour sa police municipale, qui sera alors en capacité d'agir au plus près du terrain et de vos besoins.

Ou celle qui nous a permis d'animer nos dimanches matins grâce aux « marchés musicaux ».

Ou celle qui va nous permettre d'ouvrir rapidement, dans l'ancien presbytère, le fameux « Café des Aînés » que nous vous avons promis.

Ou celle, enfin, qui nous a permis, il y a quelques jours, de nettoyer notre cimetière avec la participation citoyenne des habitants.

Ceux qui étaient en responsabilité hier et qui dénigrent aujourd'hui nous disaient que c'était impossible. Nous l'avons fait. Parce que nous l'avons fait avec vous.

Les autres projets que vous avez soutenus en mars sont ou vont être lancés : la cantine scolaire, la révision du PLU, la maison médicale, l'amélioration de l'accueil des navigants, la poste communale, etc...

Et toujours le soutien aux forces vives du village, tant économiques qu'associatives.

Pour mener à bien ces projets, nous allons vous rencontrer, quartier par quartier, nous allons vous solliciter, nous allons nous appuyer sur votre attachement à notre commune. Car Saint-Mammès appartient à tous, Saint-Mammès est l'affaire de tous !

Excellente rentrée à nos enfants, à leurs parents et grands-parents, à vous tous, protégez-vous bien de ce maudit virus et à très bientôt dans les rues de notre beau village !

## SOMMAIRE

**03** | **VIE MUNICIPALE**  
Votre nouveau Conseil Municipal

**04** | **PAGES SPÉCIALES**  
Crise sanitaire du COVID-19

**06** | **DOSSIER**  
Présentation du budget 2021

**08** | **ENFANCE JEUNESSE**  
Rentrée 2020 - 2021

**09** | **SOLIDARITÉ**  
Un lieu dédié aux aînés

**10** | **ENVIRONNEMENT**  
Succès pour le nettoyage citoyen !

**11** | **VIE LOCALE**  
Le marché reprend vie !

**12** | **CULTURE**  
Merci Nathalie

**13** | **VIE PRATIQUE**  
Associations et artisans

**14** | **TRIBUNES D'EXPRESSION**

**15** | **ÉTAT CIVIL AGENDA**

*Saint-Mammès Informations* n°83 - septembre, octobre, novembre 2020

Directeur de la publication : Joël SURIER Conception et rédaction : Mairie de Saint-Mammès

Impression : Hélios Service / Tirage : 1700 ex., encres végétales, papier 100% recyclé.

Crédits photos : Mairie de Saint-Mammès, Freepik, Site internet : [www.saint-mammes.com](http://www.saint-mammes.com) Courriel : [accueil@saint-mammes.com](mailto:accueil@saint-mammes.com)

Retrouvez les derniers S.M.I. sur le site [www.saint-mammes.com](http://www.saint-mammes.com)



## VOTRE NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL

Les 23 membres du Conseil Municipal ont été élus, dimanche 15 mars 2020, au premier tour des élections municipales. Le maire et ses six adjoints ont été élus par le Conseil Municipal du 23 mai 2020, en pleine crise sanitaire. Vous les découvrez en image ci-dessus, de gauche à droite :

**Au premier rang :** Lionel HALLEUR, Marilyne PIAT, Joël SURIER.

**Au deuxième rang :** Cloé SOGLO, Jack PERRIN, Leslie HALLEUR-ECHAROUX.

**Au troisième rang :** Roger LE BLOAS, Hélène MARECHAL, Nelly HALLEUR, Laurence LETOFFE, Thérèse DA SILVA, Philippe GILLES.

**Au quatrième rang :** Pascal MALBRUNOT, Philippe CLOPEAU, Stéphanie PRUVOST, Didier GERVAIS, Guillaume DEPRESLES, Julien MARTIN.

**Absents sur la photo :** Laurence GUERIN, Axel MARBEUF, Soraya MESSAB, Daniel SEGLA, Yves BRUMENT.

Le maire, les adjoints et les conseillers municipaux sont à votre disposition pour vous écouter et échanger afin de répondre à vos attentes.

Les séances du Conseil Municipal sont publiques, l'entrée est libre. Le port du masque et le respect des gestes barrières sont obligatoires. Les dates et les horaires sont communiqués au fur et à mesure sur le panneau lumineux et le site internet de la commune.

### SAUVEZ DES VIES RESTEZ PRUDENTS

 <p>Se laver régulièrement les mains ou utiliser une solution hydro-alcoolique</p>	 <p>Éviter de se toucher le visage</p>	 <p>En complément de ces gestes, porter un masque quand la distance d'un mètre ne peut pas être respectée, quand c'est obligatoire, ou quand une situation est à risque (lieux très fréquentés, espaces clos, rassemblements festifs...)</p>
 <p>Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir</p>	 <p>Respecter une distance d'au moins un mètre avec les autres</p>	
 <p>Se moucher dans un mouchoir à usage unique puis le jeter</p>	 <p>Saluer sans serrer la main et arrêter les embrassades</p>	





# M E R C i





## SAINT-MAMMÈS UNIS PENDANT LA CRISE SANITAIRE

Le 16 mars 2020, à la suite des annonces du gouvernement, la France entière s'est confinée. Nous étions tous appelés à « rester chez nous » et ce confinement a porté ses fruits en freinant la progression du COVID-19.

Cependant, de par leur métier, tous n'ont pas pu rester confinés. Certains, « en première ligne », n'ont pas compté leurs heures et ont fait preuve d'un immense courage et d'une grande solidarité, nous permettant de continuer à vivre « presque » normalement pendant cette période difficile. Le Saint-Mammès Informations souhaite aujourd'hui leur dire un grand MERCI et les mettre en lumière.

### MERCI À NOS COMMERCES DE PROXIMITÉ

La majorité des commerces de proximité s'est organisée dès le début de la crise pour pouvoir rester ouverts en réaménageant leurs horaires. La plupart d'entre eux ont trouvé des solutions temporaires : horaires d'ouverture adaptés, mise en place de retrait ou de courses à domicile. Malgré la pénibilité de la situation, les commerces de proximité ont eu un rôle sociabilisant essentiel au moral des mammésiens.

### MERCI AU CCAS ET AUX AGENTS DU SERVICE D'AIDE À DOMICILE

Le C.C.A.S., aidé par les services administratifs de la ville, s'est organisé afin d'appeler plus de 200 personnes, deux fois par semaine dans le but de s'assurer de leur état de santé, connaître leurs besoins et rompre l'isolement. Grâce à un partenariat mis en place avec l'équipe du Petit Casino, les seniors les plus à risque pouvaient commander leurs courses et celles-ci étaient livrées par les agents du C.C.A.S. et les agents de cantine du service périscolaire, à domicile. Au total, 35 personnes ont bénéficié de ce service unique.

Autre action : des dessins ont été faits par les enfants et envoyés par mail à la responsable du C.C.A.S. qui les a imprimés et remis aux résidents l'EHPAD, privés de leurs visiteurs. Une jolie preuve de solidarité pour remonter le moral des aînés !



### SOUTENEZ VOS COMMERÇANTS DE PROXIMITÉ !

Pendant toute la durée du confinement, les commerces de bouche sont restés ouverts et vous ont permis de continuer à vous ravitailler et à consommer presque normalement. Le mieux que nous puissions faire pour les remercier est de continuer à consommer local ! Ils sont l'âme de notre village, aidons-les, pour leur bien comme pour le vôtre.

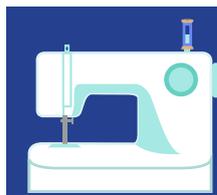
### MERCI AUX AGENTS DE LA COMMUNE

**Côté administratif**, une permanence téléphonique a été mise en place pour répondre autant que possible aux questions des administrés. Le service État-civil a assuré une permanence pour l'enregistrement des naissances et des décès.

La commune a distribué des attestations de déplacements pour les personnes qui n'avaient pas accès à une imprimante ou de smartphone.

**Côté scolaire**, dès l'annonce du gouvernement de la fermeture des écoles, la ville de Saint-Mammès a mis en place un dispositif d'accueil pour les enfants des personnels soignants et ceux assurant les services de première nécessité (commerce, sécurité...). Celui-ci s'est déroulé en salle du Conseil et les parents qui en ont fait la demande ont pu en bénéficier.

Puis, l'évolution du niveau de circulation du virus a permis une réouverture partielle des écoles dès le 18 mai et totale à compter du 22 juin. Malgré un calendrier très tendu et un protocole sanitaire contraignant, une mobilisation des agents du service scolaire périscolaire, des agents des services techniques de la commune, et des professeurs de l'Éducation Nationale, a permis de présenter des consignes sanitaires applicables aux usagers et aux personnels, de définir un protocole de nettoyage et de désinfection, de mettre en place un plan de circulation avec une signalétique correspondante, de prévoir la quantité de produits, de matériels et d'équipements nécessaires à l'accueil des enfants et de neutraliser l'accès à certains espaces et matériels... et ce en quelques jours. Un grand merci à tous ceux qui se sont mobilisés pour la mise en place d'un accueil sécurisé et rassurant pour les enfants. Merci également au corps enseignant qui a assuré une continuité pédagogique.



La municipalité souhaite également remercier Patricia ROCHERIEUX qui a confectionné 120 masques ! Elle en a fait don aux agents de la commune, qui ont pu se protéger.

### D'AUTRES REMERCIEMENTS IMPORTANTS :

**MERCI AU DÉPARTEMENT DE SEINE -ET-MARNE** de nous avoir fourni des masques avant le déconfinement et de continuer à fournir des masques aux agents du Service d'Aide à Domicile.

**MERCI AUX ÉLUS DE LA COMMUNE** d'avoir procédé à la mise sous pli et la distribution de ces masques.

**MERCI AUX AGENTS DU SMICTOM** d'avoir répondu présents pour continuer la collecte des déchets, sans quoi nous n'aurions pas pu continuer à vivre normalement.

**MERCI AU PERSONNEL DE L'EHPAD DE SAINT-MAMMÈS** de si bien s'occuper de nos aînés, de les avoir accompagnés et rassurés au plus fort de la crise sanitaire.

**MERCI AUX FORCES DE L'ORDRE, AUX SAPEURS-POMPIERS, AUX MILITAIRES ET BIEN-SÛR MERCI AU PERSONNEL SOIGNANT** pour avoir géré la crise au niveau national et sauvé tant de vies !



## BUDGET 2020 : UNE ANNÉE PAS COMME LES AUTRES !

### UNE ANNÉE EXCEPTIONNELLE À PLUS D'UN TITRE

Le budget 2020 est marqué d'une façon générale par le renouvellement de l'équipe municipale, par la mise en place d'une nouvelle majorité et par l'élection d'un nouveau maire pour le village de Saint-Mammès. De plus, l'épisode de crise sanitaire sans précédent est venu perturber fortement les services municipaux et l'organisation générale de la municipalité.

Ainsi, le maire et son équipe n'ont pu s'installer que le 23 mai 2020, et n'ont bénéficié que de quelques semaines pour préparer le budget de l'année 2020. Celui-ci correspond donc à un budget de transition entre une équipe municipale sortante qui aura fonctionné six mois, et une nouvelle majorité devant gérer une crise exceptionnelle.

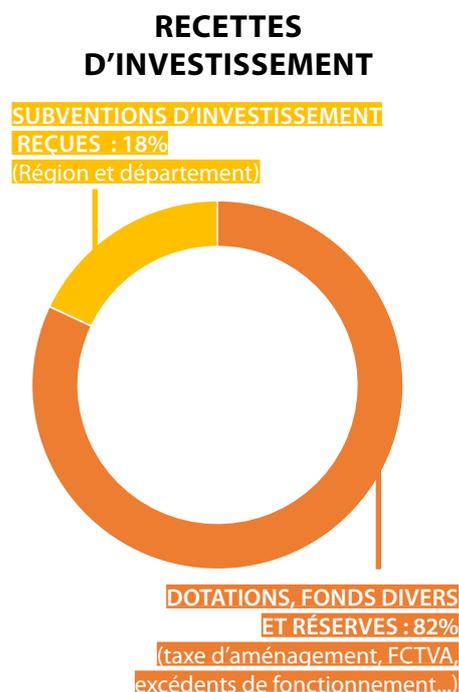
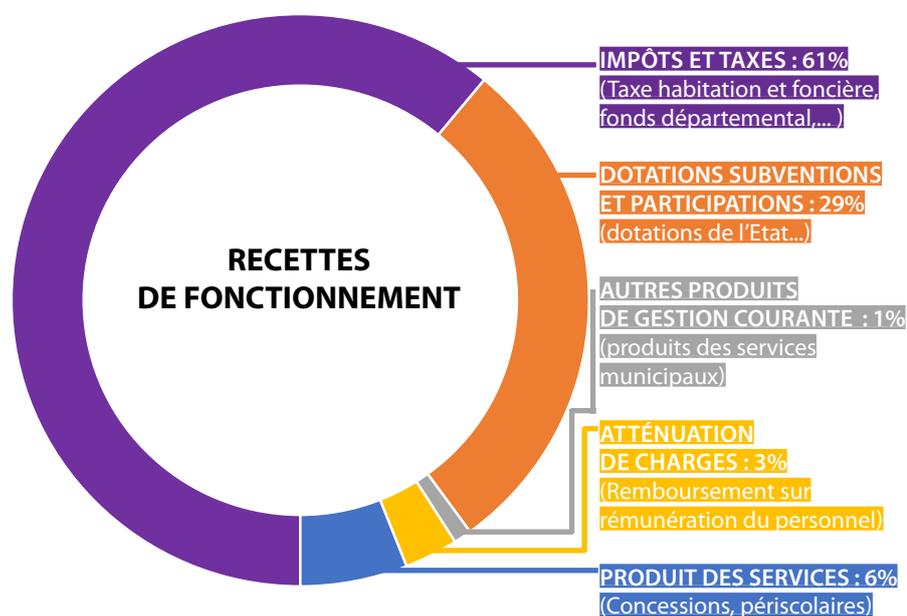
Malgré cette situation compliquée, le débat sur les orientations budgétaires s'est tenu le 1<sup>er</sup> juillet 2020 et a été l'occasion de rappeler le contexte financier dans lequel est élaboré le budget, à savoir :

- Une stabilité des taux de fiscalité communale en 2020, pour ne pas alourdir la pression fiscale des Mammésiens,
- Des dépenses de fonctionnement contenues et notamment les charges à caractère général,
- Une maîtrise du niveau d'endettement,
- Une reconduction des subventions directes et indirectes aux associations,
- Une poursuite de la mise en œuvre des investissements prévus, et des moyens décidés pour la mise en place d'un cabinet médical.

Vous trouverez dans ces pages spéciales du S.M.I. des éléments d'informations détaillés vous permettant de mieux comprendre le budget communal 2020.

### RECETTES COMMUNALES : D'OÙ VIENT L'ARGENT DONT DISPOSE LA COMMUNE ?

Pour administrer le village, la municipalité dispose d'un budget (2 400 000 euros) provenant essentiellement des impôts et des taxes (61%), et des dotations, subventions et participations qui constituent également une source de revenus importante (29%).



## DÉPENSES COMMUNALES : QUELLES VONT ÊTRE LES GRANDES LIGNES DE DÉPENSES ?

Comme les recettes, les dépenses de fonctionnement doivent être différenciées des dépenses d'investissement.

### DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Le graphique ci-contre vous permettent d'apprécier la répartition des dépenses de fonctionnement prévues par la commune en 2020.

Le budget de la commune en dépenses de fonctionnement s'élève à environ 2 400 000 euros.



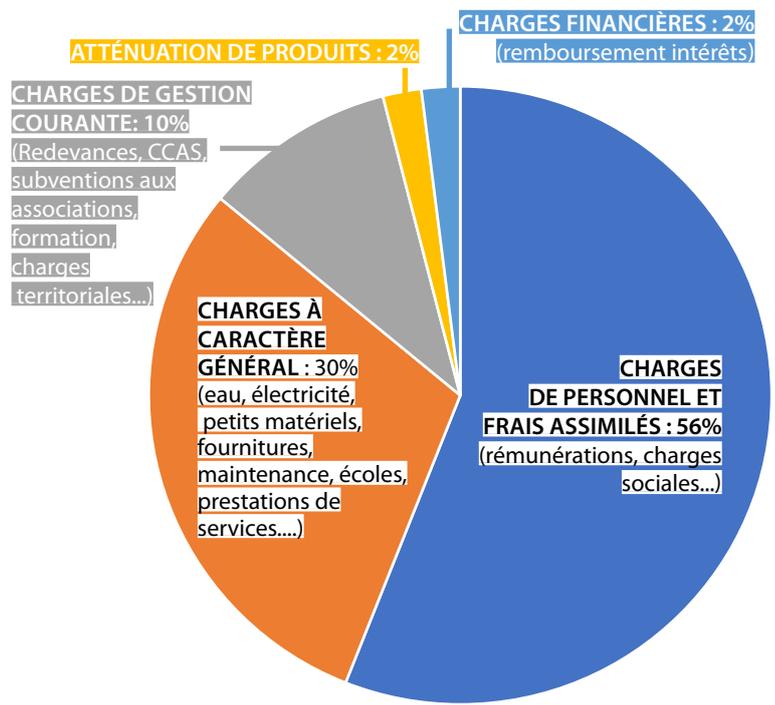
### DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

Le budget d'investissement prépare l'avenir. Contrairement à la section de fonctionnement qui implique des notions de récurrence et de quotidienneté, la section d'investissement est liée aux projets de la ville à moyen ou long terme.

Le budget d'investissement de la ville regroupe toutes les dépenses faisant varier durablement la valeur ou la consistance du patrimoine de la collectivité. Il s'agit notamment des acquisitions de mobilier, de matériel, d'informatique, de véhicules, de biens immobiliers, d'études et de travaux soit sur des structures déjà existantes, soit sur des structures en cours de création.

Ainsi, pour 2020, le maire et son équipe souhaitent commencer à engager les orientations municipales choisies par la population en actant dès cette année :

- La volonté de mettre en place un nouveau cabinet médical et d'aider un ou plusieurs médecins à s'installer sur notre commune
- Des investissements concrets pour le quotidien des mammésiens : écoles, services techniques municipaux (avec l'achat d'un véhicule propreté notamment), l'achat de nouvelles illuminations économes pour le village....



## ZOOM SUR LA DETTE : UN DÉSENDETTEMENT QUI SE POURSUIT

L'emprunt constitue une ressource indispensable pour le développement des communes. Cependant, pour la bonne santé financière de la commune, il faut que celui-ci soit maîtrisé.

Comme vous pourrez le constater sur les graphiques ci-dessous, Saint-Mammès poursuit son désendettement et se place parmi les « bons élèves ».



### MONTANT DE LA DETTE PAR HABITANT



## UNE RENTRÉE BIEN PRÉPARÉE

Les services municipaux ont travaillé main dans la main avec les services de l'éducation nationale pour préparer au mieux la rentrée des petits mammésiens en ces temps de crise sanitaire.

### Voici les moyens mis en oeuvre pour la rentrée :

- L'accent est mis sur les gestes barrières. Du gel hydroalcoolique est mis à disposition dans chaque salle de classe et dans les salles périscolaires.
- Du spray désinfectant pour les tables et le matériel est mis à disposition dans chaque classe.
- Le port du masque est obligatoire pour les enseignants et les encadrants périscolaires lorsque la distanciation d'un mètre ne peut pas être respectée.
- En extérieur, les règles de distanciation sociale sont respectées entre les adultes et les enfants.
- L'aération des locaux est réalisée plusieurs fois par jour.
- L'entretien des locaux est réalisé quotidiennement.



## QUAND FACTURATION RIME AVEC DÉMATÉRIALISATION

La mairie de Saint-Mammès vous propose un paiement dématérialisé des factures des services périscolaires : un mode de paiement particulièrement adapté à cette période de crise sanitaire.

Le prélèvement automatique est très utile pour le paiement des factures récurrentes. Il vous fait gagner du temps, est 100% sécurisé et vous garanti une tranquillité d'esprit : aucun risque d'oubli ! Pour en savoir plus, vous pouvez contacter la mairie.

Si vous préférez, vous avez également la possibilité de payer vos factures en ligne. Pour cela, connectez-vous sur le site de la mairie : [www.saint-mammes.com](http://www.saint-mammes.com) rubrique Enfance Jeunesse - Services périscolaires - Paiement en ligne.



# NOUVEAU !

## PERMANENCE DE LA RESPONSABLE PÉRISCOLAIRE

Afin d'être au plus proche des parents et des enfants, la responsable du service scolaire-périscolaire, Aurélie BRUNET, tiendra des permanences aux services périscolaires tous les lundis de 17h à 19h, en alternance entre la maternelle et l'élémentaire.

Les premiers et troisièmes lundis de chaque mois : elle sera présente au service périscolaire maternel.

Les deuxièmes et quatrièmes lundis de chaque mois : elle sera présente au service périscolaire élémentaire.

N'hésitez pas à venir à sa rencontre pour échanger sur les services et vos besoins.

## RAPPELS UTILES

### QUI APPELER EN CAS DE RETARD ?



En cas de retard des parents pour venir chercher ou déposer un enfant au service périscolaire, les numéros de téléphone à appeler sont les suivants :

Service périscolaire maternel :  
06 74 97 49 89

Service périscolaire élémentaire :  
06 74 97 50 13

### ATTESTATION D'ASSURANCE À FOURNIR



Nous vous rappelons que vous devez fournir au service périscolaire l'attestation d'assurance extra-scolaire 2020-2021 de votre/vos enfant/s, au plus tard avant la fin du mois de septembre. Cette assurance est généralement comprise avec votre assurance habitation, n'hésitez pas à contacter votre assureur.

### VACCIN OBLIGATOIRE DANS LA 6<sup>ÈME</sup> ANNÉE DE L'ENFANT

A six ans, votre enfant doit recevoir les rappels des vaccins obligatoires contre la diphtérie, le tétanos et la poliomyélite. Une copie de son carnet de vaccination à jour doit être fourni au service périscolaire. N'oubliez pas de le transmettre.



## UN ESPACE DÉDIÉ AUX AÎNÉS AU CENTRE DU VILLAGE



C'était une promesse que votre équipe municipale a tenu à réaliser rapidement. La mairie met désormais à disposition des aînés un espace dédié au centre du village. Situé face à la mairie, dans l'ancien presbytère, il permettra de resserrer les liens et de communiquer avec les aînés en toute liberté.

En effet, il n'y a pas d'inscription, pas d'engagement financier, pas d'obligation d'activité. Vous pouvez simplement venir y boire un café et faire la causette, tout comme vous pouvez venir lire ou jouer.

Cet espace ouvrira ses portes lors de la fête du patrimoine le 19 septembre 2020.

Les horaires d'ouverture vous seront communiqués ultérieurement.

## REGISTRE DES PERSONNES VULNÉRABLES NE RESTEZ PAS ISOLÉ, SIGNALEZ-VOUS !

Crues, crise sanitaire, canicules... depuis plusieurs années, les crises se succèdent. Le C.C.A.S. de la commune de Saint-Mammès, qui porte une attention très particulière aux aînés, ne manque pas de les contacter lors de ces crises afin de s'informer de leur état de santé et, le cas échéant, leur venir en aide.

Cependant, afin de contacter les personnes qui le souhaitent et qui en ont besoin, il faut que le C.C.A.S. possède les bonnes coordonnées. Il est donc extrêmement important que les personnes fragilisées ou leur entourage se fassent connaître auprès du C.C.A.S.

Si vous vous sentez isolé, ou en situation de fragilité, pensez à vous inscrire sur ce registre :

- en téléchargeant le formulaire d'inscription sur le site de la mairie : [www.saint-mammès.com](http://www.saint-mammès.com) rubrique Social,
- ou tout simplement en prenant rendez-vous avec le C.C.A.S. de Saint-Mammès : 01 64 23 56 64.

Des tiers (famille, amis, voisins), à la condition que la personne concernée ou son représentant légal n'y soit pas opposé, peuvent aussi demander l'inscription de ces personnes.



## LES ATELIERS REPRENENT DU SERVICE

En cette année particulière, la reprise des ateliers dédiés aux séniors est un peu perturbée. Le C.C.A.S. de la commune de Saint-Mammès devrait pouvoir vous proposer prochainement de reprendre les ateliers « chants », « mémoire » et « santé-loisirs ».

L'atelier « vitalité » organisé avec le Service Prévention Centre 77 aura bien lieu, tous les lundis, du 2 novembre au 7 décembre inclus, ainsi que le lundi 8 février 2021 pour un bilan.

Nutrition, santé, équilibre, adaptabilité du logement, cet atelier dédié aux séniors aborde les thèmes essentiels à un maintien en bonne santé.

N'hésitez pas à contacter le C.C.A.S. au 01 64 23 56 64 pour plus d'informations, ou pour vous inscrire.

## SÉNIORS : PRENEZ DATE !

La Semaine Bleue, Semaine Nationale des Retraités et des Personnes âgées, aura lieu du 5 au 9 octobre 2020. Le C.C.A.S. travaille dur pour vous proposer des activités originales. Le programme vous sera communiqué prochainement.



Le goûter des aînés, pour les personnes de 70 ans et plus, aura lieu dimanche 29 novembre 2020 à la Maison des Loisirs et de la Culture. Si vous êtes concerné, vous recevrez une invitation.



### UNE SUBVENTION DE LA RÉGION POUR L'ACHAT D'UN VÉLO

Île-de-France Mobilités encourage l'utilisation du vélo



Dans le cadre de sa politique de développement de la pratique du vélo sur toute la région Île-de-France, Île-de-France Mobilités met en place une aide à l'achat de vélo pouvant aller jusqu'à 500€. Quel que soit votre lieu de résidence en Île-de-France, vous pouvez bénéficier de cette aide.

Les vélos doivent être conformes à la réglementation en vigueur. Certains accessoires sont aussi éligibles à l'aide, s'ils sont achetés en même temps que le vélo. Ils doivent impérativement figurer sur la même facture que celle du vélo.

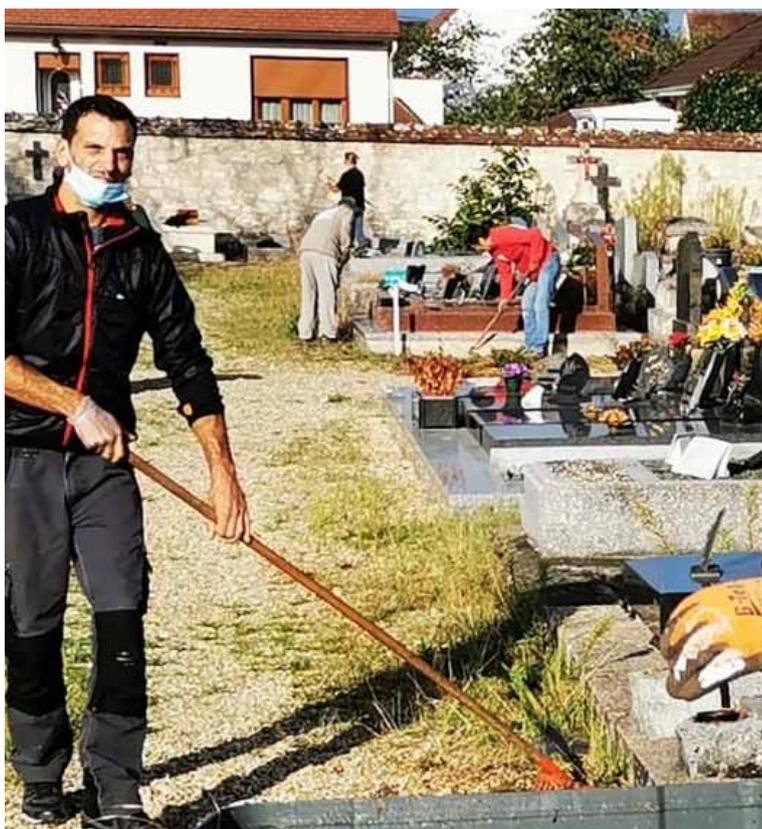
Pour plus de détails, rendez-vous sur [www.iledefrance-mobilites.fr](http://www.iledefrance-mobilites.fr)

### 100% DE PAPIER RECYCLÉ POUR LES SERVICES MUNICIPAUX !

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017, la loi de transition énergétique pour la croissance verte impose l'utilisation d'au moins 25% de papier recyclé. La Ville de Saint-Mammès va plus loin et s'engage pour l'écologie en utilisant 100 % de papier recyclé.

Vous le remarquerez probablement en recevant les correspondances de la mairie.

De plus, les services municipaux appliquent depuis plusieurs années la collecte sélective. Une mairie de plus en plus verte, c'est l'objectif affiché de la municipalité !



### NETTOYAGE ÉCOCITOYEN DU CIMETIÈRE : LES MAMMÉSIENS ONT RÉPONDU PRÉSENTS !

La journée Citoyenne a été un grand succès grâce à l'implication de chacun d'entre vous. Nous ne pouvons que vous remercier pour votre participation, votre engagement qui reste le gage de réussite de la journée.

Mais au-delà du travail accompli, cette journée restera un moment privilégié qui a permis de resserrer les liens entre les habitants.

Nous souhaitons que cette journée vous ait confortés dans l'idée de participer à cet effort commun dont on ressort grandi, fier de la besogne accomplie et des nouvelles connaissances rencontrées.

**ENCORE UN GRAND BRAVO...**

### FIN DES TRAVAUX DE RENOUVELLEMENT DES CONDUITES DE GAZ

Comme vous le savez, depuis mars 2020, des travaux de renouvellement des conduites de gaz ont lieu à Saint-Mammès. Ces travaux, nécessaires pour la sécurité des mammésiens, sont réalisés par GRDF, par l'intermédiaire de l'entreprise TPSM. Bien qu'ils aient occasionné une gêne à la circulation dans la rue Grande au cours du printemps et d'une partie de l'été, nous ne déplorons pas d'incident et tenions à vous remercier pour votre civisme.

Les travaux continueront jusqu'à la mi-octobre dans la rue du Port de la Celle. N'hésitez pas à contacter la mairie si vous rencontrez des difficultés liées à cette dernière phase de travaux.



## LE MARCHÉ DE SAINT-MAMMÈS REPREND VIE !

**C**haque dimanche matin, le quai de seine accueillent des commerçants de plus en plus nombreux qui s'installent dans cet espace où le charme et l'histoire du village s'entremêlent, afin de vous proposer toutes sortes de produits variés et qualitatifs à l'ombre des tilleuls.

La diversité de l'offre en fait aujourd'hui, à nouveau, l'un des marchés les plus attrayants du département.

Vous y trouverez des producteurs locaux, de viande, fromage, miel ainsi qu'un maraîcher. Vous pourrez également profiter des offres de commerces d'épices, thés, olives, produits exotiques, boucheries, fromages, fruits et légumes etc.

De nombreux restaurants mobiles complètent cette offre alimentaire en vous proposant des plats préparés des saveurs du monde, Chinoise, Japonaise, Italienne, Tunisienne, Américaine, Française et diverses spécialités régionales ainsi que deux rôtisseries. Des commerces de vêtements et accessoires viennent proposer leurs collections sous leurs parasols aux multiples couleurs. Et toujours proche de vous, à Saint-Mammès, vous trouverez notre emblématique Petit Casino, la boulangerie et ses délicieuses pâtisseries, la cave à vin et aussi des restaurants traditionnels, Grec ou de spécialités Algériennes, sans oublier la boucherie charcuterie traditionnelle et ses spécialités maison.

Pour la petite pause, nos cafetiers vous offrent de belles terrasses ombragées où l'on peut profiter des beaux jours et pour les adeptes, le bureau de tabac où l'on peut s'adonner aux divers grattages ou miser sur le bon cheval. Certains dimanches, vous aurez le plaisir de faire vos emplettes, accompagné de mini-concerts d'artistes locaux ou régionaux.

Le marché c'est aussi l'agora du village où l'on se retrouve pour échanger les nouvelles de la semaine entre connaissances.

C'est le rendez-vous amical de la semaine, situé dans ce cadre si magnifique de notre emblématique batellerie où l'on peut aussi, juste venir se détendre en se baladant au bord de l'eau et se laisser distraire par l'activité dominicale.

Nous vous y attendons tous très nombreux dans une ambiance détendue et conviviale où vous serez accueillis avec le sourire et l'écoute...

**En consommant local, nous contribuons à maintenir la vie et l'âme de notre village.**



## LE SUCCÈS DES MARCHÉS MUSICAUX !

**F**aire son marché en écoutant de la musique live, c'est désormais possible à Saint-Mammès. Depuis le début de l'été 2020, la municipalité vous propose, tous les quinze jours, aux alentours de 11h30, une animation musicale au bord de l'eau pendant le marché dominical.

Ainsi, le duo Folk « Les Troubadours du désordre », le groupe japonais « Emiko & Kirisute Gomenka », Michel PORCEDU (variétés française) et la pianiste Alice Rosset « Elle va piano » (photo ci-contre) se sont succédés pour offrir aux mammésiens des moments de découvertes aussi bucoliques que dynamiques. Un grand merci à tous ces artistes qui ont accepté l'invitation de la commune, et un grand merci à nos commerçants de les avoir soutenus.

Devant le succès de ces animations musicales, les marchés musicaux reviendront au printemps pour continuer de refaire battre le cœur de Saint-Mammès !



## MERCI NATHALIE !



Le 30 juin 2020, c'est une figure incontournable de la vie locale qui s'en est allée : Nathalie FAVRE-ROCHEX. Elle manquera énormément à la commune de Saint-Mammès. Nathalie a participé pendant de nombreuses années aux événements de la commune à titre bénévole, avant de rejoindre l'équipe municipale en 2008 en tant que conseillère municipale et en tant qu'adjointe à la communication et à la culture durant le mandat 2014 – 2020.

Très impliquée, elle supervisait notamment le site internet et le Saint-Mammès Informations, qu'elle relisait avec le plus grand soin et qu'elle a su faire évoluer et progresser. Au niveau culturel, elle a brillamment organisé les Salons de Peinture de 2014, 2016 et 2018, en y mettant sa touche personnelle, dénichant, rencontrant et invitant de nouveaux artistes prometteurs. Elle y a fait ses premiers discours en public : cet événement lui tenait particulièrement à cœur.

La commune lui doit beaucoup et lui rend un hommage solennel. Toujours à l'écoute, honnête, franche et avec un humour bien à elle, Nathalie ne comptait pas ses heures pour servir les mammésiens, alors même qu'elle livrait une bataille acharnée contre le cancer. Ce cancer qui l'emportera beaucoup trop tôt, après 7 années de combat. Elle allait avoir 56 ans en octobre prochain.

Toutes nos pensées se tournent vers son époux, François, son soutien sans faille avec qui elle formait un couple fusionnel. Nous pensons bien entendu également à sa mère, ainsi qu'à son frère, sa belle-sœur, sa nièce et son neveu, et tous ses proches.

Au revoir Nathalie, et merci pour tout ce que tu as apporté à Saint-Mammès !



## LA BIBLIOTHÈQUE DE SAINT-MAMMÈS VOUS ATTEND !

Une bibliothèque est un lieu de culture incontournable pour une commune. À Saint-Mammès, nous avons la chance d'avoir une équipe de bénévoles impliqués et passionnés qui travaillent pour vous accueillir et vous proposer un maximum de nouveautés à lire.

Alors n'hésitez pas à leur rendre visite ! Pour cela, rendez-vous au 1<sup>er</sup> étage de la Maison des Loisirs et de la Culture (49 rue Victor Hugo), les mercredis de 15h à 18h, les samedis de 14h à 16h et le 1<sup>er</sup> jeudi de chaque mois de 17h30 à 18h30.

De plus, Saint-Mammès bénéficie de l'apport dynamique de la communauté de communes.

Il existe 13 bibliothèques sur le territoire de la Communauté de Communes de Moret Seine et Loing (CCMSL), dont 8 sont connectées en réseau (dont Saint-Mammès). Ces dernières bénéficient d'une navette MSL pour le transport des documents de la Médiathèque Départementale du 77, des animations autour des tapis narratifs, des iPads ou bien encore, des animations pour tous les âges, comme « Raconte en musique », Music'Ados, ou l'organisation des « Biblio Balades » (randonnée reliant deux bibliothèques du réseau).

Vous pouvez également, grâce à une carte de bibliothèque fonctionnant dans les différentes bibliothèques du réseau, accéder librement à l'ensemble de la collection. La mutualisation a permis de lancer un portail numérique pour réserver les ouvrages, découvrir les coups de cœur, les nouveautés, les animations : <http://bibliotheque.ccmsl.fr/>

Et, pour y avoir accès partout et tout le temps, vous pouvez télécharger l'application « Ma Bibli », qui est gratuitement disponible sur Android, IOS et Windows Phone.

En un clic vous avez accès à votre compte adhérent à tout moment. Vous pourrez alors consulter l'historique de vos prêts, vos messages, le catalogue, partager votre avis, scanner le code-barres de documents qui vous intéressent dans une librairie par exemple et vous saurez si vos bibliothèques possèdent l'ouvrage.

### Pour se connecter :

- Je choisis bibliothèques MSL
- Je rentre mon numéro de carte (ou je scanne)
- Je tape mon mot de passe qui est ma date de naissance (jjmmaaaa) et je me laisse guider !



## VÉLO CLUB : BON DÉROULEMENT DE LA COURSE DU 15 AOÛT

Malgré la crise sanitaire actuelle, la traditionnelle course cycliste du 15 août à Saint-Mammès a pu être organisée par le Vélo Club. Un grand bravo à cette belle association !



## DU YOGA À SAINT-MAMMÈS

Chaque vendredi de 14h à 15h, à la salle à vocation sportive de la rue Gambetta, une professeure diplômée propose des cours de yoga de 4 à 99 ans (sans obligation d'être souple !)

Pour tout renseignement, vous pouvez vous adresser à Madame Roberte GABRIEL.



## « L'ÉTOILE D'1 TALENT » REPREND DU SERVICE

Les cours de chant reprendront le 29 septembre à la M.L.C.

Ils auront lieu tous les mardis :

- pour les débutants (10 ans à 16 ans) : 19h à 20h
- pour les adultes : de 20h30 à 22h30

Pour vous inscrire, vous pouvez contacter le 06 99 65 94 65.



## ASSOCIATION « LE RUCHER DES CLOS »

Un hiver doux et un printemps précoce ont fait que les ruches sont très peuplées et se divisent naturellement. Un essaimage est impressionnant sans être dangereux. Toutefois ne pas intervenir ! Faites appel à un apiculteur qui viendra les récupérer. Les abeilles comme nombres d'insectes sont indispensables pour la nature. C'est grâce à eux que vous récoltez et mangez de bons fruits et légumes. L'association du Rucher des Clos organisera dès que possible une présentation sur les abeilles. En attendant celles-ci ne connaissent pas le confinement !

Voici quelques précautions à suivre pour minimiser les risques : ne pas marcher pieds nus dans l'herbe, porter un chapeau ou casquette, ne pas faire de geste brusque si une petite bête se pose sur vous, laissez-la vous sentir.

Merci de respecter la nature et les insectes qui font le charme de nos jardins.

## VOS ARTISANS



Dans cette rubrique, le Saint-Mammès Informations vous présente les artisans de votre commune. Pour la première édition de ce nouveau rendez-vous, nous faisons un zoom sur l'entretien des espaces verts. En effet, l'été se termine, c'est le moment de remettre vos jardins en état !

### LA MAIN VERTE

Paysagiste.  
30 rue des Nanchons  
77670 Saint-Mammès  
Tél. 01.84.35.49.63  
[www.paysagiste-lamainverte.com](http://www.paysagiste-lamainverte.com)

### TOM'ARBORISTE

Service d'entretien d'arbre.  
Tél. : 06 72 12 36 31  
[tom.arboriste@gmail.com](mailto:tom.arboriste@gmail.com)  
<https://tomarboriste.business.site/>

### GARDEN ROBOTIC

Entretien de jardin  
et installation de robot de tonte  
Tél. : 06 21 47 49 33  
[a.tillou@garden-robotic.com](mailto:a.tillou@garden-robotic.com)  
<https://alexandre-tillou-installateur.business.site>





Le magazine municipal "Saint-Mammès Informations" s'ouvre à l'expression de tous les groupes composant le Conseil Municipal. Chacun d'eux dispose donc d'un espace égal, conformément au règlement intérieur. La teneur des propos n'engage que leurs auteurs.



## "SAINT-MAM' SOLIDARITÉ"

**N**ous ne reviendrons pas sur les augmentations des élus (+ 25 000 €/an) et le vote du budget municipal. Vous trouverez nos analyses sur notre page Facebook.

Nous souhaitons évoquer les délégations (votées) consenties par le conseil municipal à M. le Maire. Des décisions stratégiques qui ne pourront pas être discutées en conseil municipal : signature des marchés publics et de prêts bancaires (suivant la somme inscrite au budget), représentation de la commune en justice, pouvoir de préempter...

Ainsi, le conseil sera simplement informé des décisions prises par une seule personne. Nous sommes loin d'un fonctionnement normal du conseil municipal annoncé par la majorité municipale !

La démocratie locale ce n'est pas seulement écouter les habitants, mais les concerter et qu'ils soient force de propositions. Nous rappelons nos engagements : permettre à 1/10ème des électeurs de pouvoir porter des questions au conseil municipal, ouvrir les commissions, instaurer un conseil des habitants ayant un réel pouvoir démocratique permettant (dialogue/négociation de la vie mamesienne) de s'exprimer.

Pour notre association, la rentrée sera riche. Nous serons tous les premiers dimanche de chaque mois aux abords du marché. Nous organiserons aussi des débats et des animations sur des sujets essentiels pour notre commune : le méthaniseur, la santé, l'éducation, l'actualité intercommunale...

Retrouvez notre page Facebook :  
saint mam solidarité

## "UN NOUVEAU CAP"

**L**es élus de la liste « Un Nouveau Cap » sont abasourdis par l'inflation des indemnités du maire et de ses adjoints votées lors du conseil municipal du 29 mai.

La nouvelle municipalité s'est dotée d'un adjoint supplémentaire, ce qui augmente la taille du gâteau, mais a surtout octroyé au maire et aux adjoints les indemnités maximales !

Le montant global annuel passe, en effet, de 54 000€ à 79 000€ soit 25 000 € de plus par an et 150 000€ sur 6 ans de mandat ! Vous le savez, la Commune a un budget contraint mais avec cette somme on pourrait en faire des choses (600m de route par ex) !

Dans un contexte de crise économique, si les élus ne sont pas exemplaires comment expliquer aux citoyens qu'il n'est pas possible de répondre à leurs besoins ?

D'autre part les investissements faits depuis de nombreuses années en matière de fleurissement sont perdus ! Personne n'a pensé à apporter un peu d'eau aux massifs de fleurs qui ont pourtant permis d'obtenir le label « Village de caractère » ! La sécheresse n'est pas une excuse quand on se souvient des 43°C de 2019 !

Quant au stade, bien que tondu durant le confinement, il semble abandonné depuis (hormis par les gens du voyage). Un peu d'entretien aurait permis de préserver un patrimoine communal payé par l'ensemble des habitants.

## "E-SMA" Groupe des élus de la majorité

**L**ors de notre campagne municipale, la Grande Consultation a montré que le dialogue entre les Mammésiens et les élus était rompu. Cette absence de communication a entraîné des conflits. Les confrontations d'idées étaient inexistantes. Depuis des années, notre liste avait demandé un espace de libre expression dans le journal de la commune... En vain !

Aujourd'hui, au travers de cette Tribune, chaque liste aura son propre espace de libre expression.

Un cahier de doléances vient d'être mis en place à l'accueil de la Mairie et nous y répondrons rapidement. N'hésitez pas à l'utiliser !

Que ce soit lors des manifestations ou des réunions de quartier, nous viendrons à votre rencontre dans un esprit d'écoute, de dialogue, de concertation.

L'implication des Mammésiens aux Commissions Municipales sera également importante pour l'avenir de notre village. A l'heure où les élus d'opposition se focalisent sur les indemnités des élus, nous préférons mettre toute notre énergie pour notre village.

C'est avec la même application que nous organisons la démocratie et comme nous nous y étions engagé, par la mise en place de ces tribunes libres, nous donnons la parole à tous.

Bonne lecture

C'est par la transparence de nos actions que nous pourrons ENSEMBLE refaire battre le cœur de Saint-Mammès !

# ÉTAT CIVIL

JANVIER, FÉVRIER, MARS, AVRIL, MAI, JUIN, JUILLET 2020

## NAISSANCES

**31 janvier 2020** ★ Alexya PREMPEH  
**09 février 2020** ★ Gianni LEROY  
**15 février 2020** ★ Gabriel PUSCEDDU  
**17 février 2020** ★ Jeff CAYACI  
**04 mars 2020** ★ Hugo VERLEYSEN  
**08 mars 2020** ★ Tylia COLSON  
**06 avril 2020** ★ Maloan PRIGENT BONNE  
**12 juin 2020** ★ Ilana JEANNE DAVIM  
**21 juin 2020** ★ Louise VANDENBUSSCHE  
**28 juin 2020** ★ Calliopé BRESSON BROUSSALIS  
**12 juillet 2020** ★ Eden KRAFT  
**30 juillet 2020** ★ Maxine SABATHIER

## MARIAGES

**20 juin 2020** ♥ Etienne CAMUS & Thérèse-Marie REBOUL  
**04 juillet 2020** ♥ Pascal DOUINEAU & Caroline LENOIR  
**18 juillet 2020** ♥ Rick RAVELOJAONA & Santatra RAKOTONANDRIANINA

## DÉCÈS

**30 janvier 2020** ● Bernard REY  
**08 février 2020** ● Janine TRUCHON veuve FRANÇOIS  
**09 février 2020** ● Jacques VERDON  
**12 février 2020** ● Hubert GAULLIER des BORDES  
**12 février 2020** ● Daniel RAUSCHER  
**05 mars 2020** ● Germaine EICHELBRENNER épouse REBUT  
**08 mars 2020** ● Alain REBOUL  
**10 mars 2020** ● Guy DECOUSSE  
**11 mars 2020** ● Martine DROUIN épouse SANDRAT  
**12 mars 2020** ● Jean MARMOITON  
**15 mars 2020** ● Simonne LECOSNIER épouse BOYER  
**19 mars 2020** ● Micheline BARRIOL épouse LAUSY  
**20 mars 2020** ● Guy BLEU  
**21 mars 2020** ● Arlette GIRARDIN  
**22 mars 2020** ● Jacqueline DELMAS veuve HAAS  
**1<sup>er</sup> avril 2020** ● Serge BESNARD  
**1<sup>er</sup> avril 2020** ● Yves GIRAUDOUX  
**7 avril 2020** ● Alice CRISTALLI veuve BENI  
**7 avril 2020** ● Francis PEIGNÉ  
**11 avril 2020** ● Josianne PETIT  
**13 avril 2020** ● Maria CERQUEIRA PEREIRA épouse FERNANDES PEREIRA  
**14 avril 2020** ● Jacqueline LEMUET veuve LEROY  
**15 avril 2020** ● Rosine NAUDIN veuve SEPTIER  
**17 avril 2020** ● Georges DUBUJET  
**18 avril 2020** ● José FERNANDES PEREIRA  
**20 avril 2020** ● Germaine PICOT épouse SAGUEZ  
**25 avril 2020** ● Irénée BLOND veuve BOUQUIN  
**27 avril 2020** ● Simone AUBINEAU  
**09 mai 2020** ● Jean SCHROEDER  
**20 mai 2020** ● Jacques CUREAUDEAU  
**03 juin 2020** ● Georges BRIDIERS  
**14 juin 2020** ● Renée GAUDOT veuve MANIEZ  
**15 juin 2020** ● Marie VORILLON veuve RIOU  
**22 juin 2020** ● Marcelle BEERTS veuve AGUILÉ  
**29 juin 2020** ● Jeannine GAUMET veuve AUFILS  
**30 juin 2020** ● Nathalie FAVRE-ROCHEX épouse BOURCHANIN  
**1<sup>er</sup> juillet 2020** ● Eliane FONROUGE épouse RALLU  
**07 juillet 2020** ● Raymond SALLIER  
**12 juillet 2020** ● Jacqueline BRÉCHOTEAU veuve BEZOU  
**15 juillet 2020** ● Myriam COSTA épouse HIMELFARB  
**28 juillet 2020** ● Alain COMÈRE  
**30 juillet 2020** ● Denise ROULLOT veuve BAGOT

# AGENDA



## IMPORTANT !

En raison de la crise sanitaire actuelle, ces manifestations peuvent être annulées ou reportées. Pensez à vous assurer de leur bon déroulement, ainsi que du protocole sanitaire mis en place (port du masque obligatoire par exemple) auprès des organisateurs.

## JOURNÉES DU PATRIMOINE

**Sam. 19 et dim. 20 septembre**

Visites guidées, animations...  
par la Mairie, 01 64 23 39 41.

## SEMAINE BLEUE

**Du 5 au 9 octobre,**

Ateliers et animations à l'attention des retraités et des personnes âgées,  
par le CCAS : 01 64 23 56 64.

## DÉJEUNER DANSANT

**Dimanche 4 octobre à 12h30, MLC,**

par l'Amicale des Anciens Combattants,  
06 88 36 51 09 / 06 86 27 29 95

## THÉ DANSANT

**Dimanche 11 octobre à 12h, MLC,** par l'association *Les Jeunes des années 60*, 06 24 28 37 39.

## SALON DE LA GOURMANDISE ET DU SAVOIR-FAIRE

**Samedi 17 octobre, 10h - 18h, MLC**

## & SALON DU BIEN-ÊTRE

**Dimanche 18 octobre, 10h - 18h, MLC** par le *Comité des Fêtes du Village de Saint-Mammès*, 06 71 35 12 72 ou 07 68 29 48 72.

## BALADE D'HALLOWEEN CONTE À DEUX VOIX

**Samedi 31 octobre, 16h - 19h,**

**Circuit dans les Clos,**

par le *Comité des Fêtes du Village de Saint-Mammès*, 06 71 35 12 72 ou 07 68 29 48 72.

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

**Samedi 7 novembre, 12h, MLC,**

par l'association *Les Jeunes des années 60*, 06 24 28 37 39.

## SOIRÉE DANSANTE

**Samedi 14 novembre, 19h à la MLC,** par le

*Comité des Fêtes du Village de Saint-Mammès*, 06 71 35 12 72 ou 07 68 29 48 72.

## LOTO

**Samedi 21 novembre, 19h, MLC,**

par le *Vélo Club*, 06 47 68 67 52.

## GOÛTER DES ANCIENS

**Dimanche 29 novembre, MLC,**

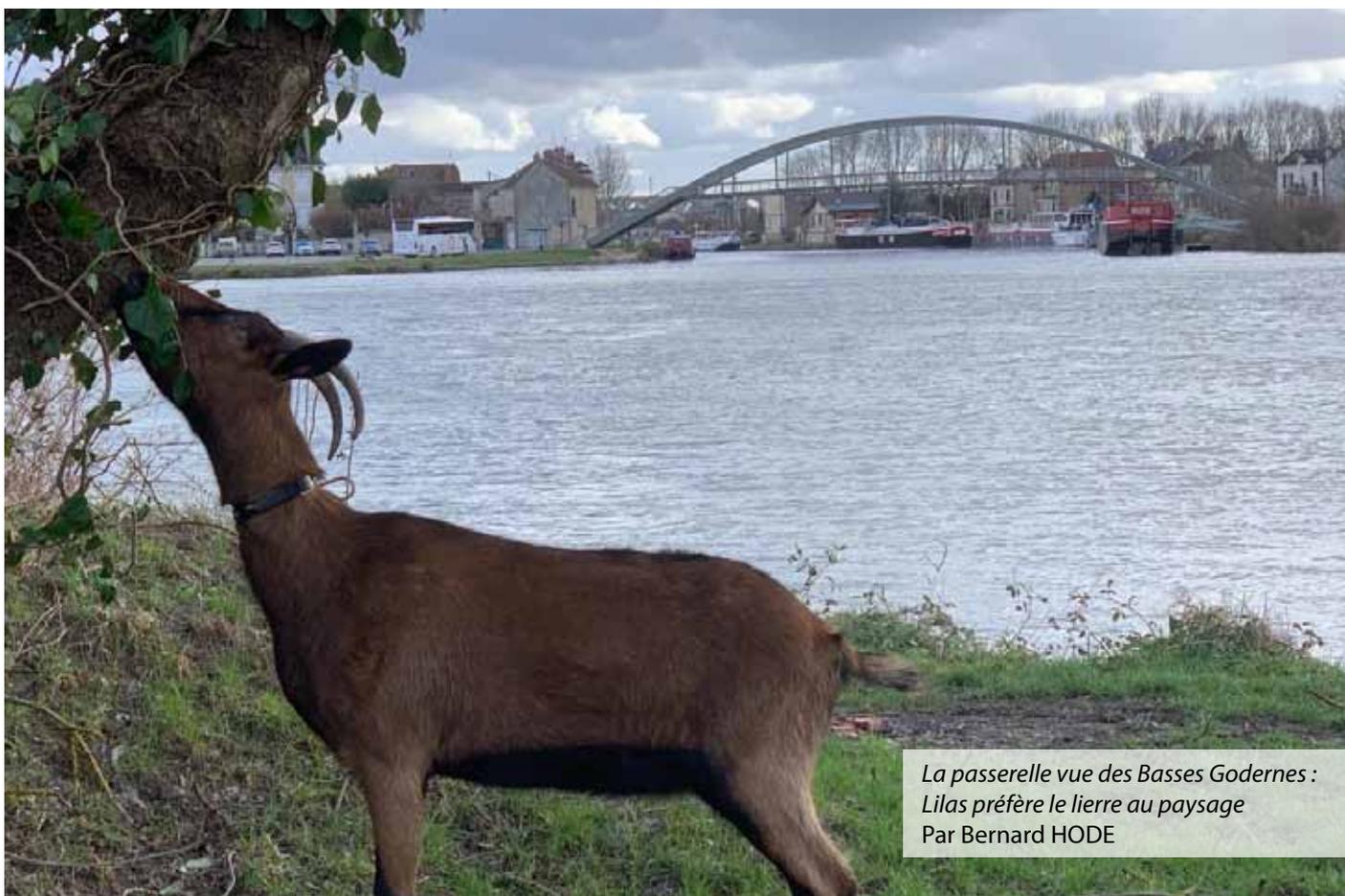
par le CCAS, 01 64 23 56 64.



## VOS PLUS BELLES PHOTOS



*Les couleurs du confluent par Ava Tims*



*La passerelle vue des Basses Godernes :  
Lilas préfère le lierre au paysage  
Par Bernard HODE*

